

une exception près, nous nous sommes rendu compte qu'il n'était pas bon de favoriser l'immigration dans notre pays dans les derniers mois de l'année.

L'hon. M. Fulton: L'honorable député me permettra-t-il de lui poser une question?

L'hon. M. Pickersgill: Très volontiers.

L'hon. M. Fulton: L'honorable député prétend qu'aucune décision n'est intervenue pendant qu'il était encore au pouvoir. Pourra-t-il alors nous expliquer comment il se fait qu'un mémoire ait été envoyé aux fonctionnaires, outre-mer, le 12 avril 1957, aux termes duquel ils étaient priés de ne pas émettre de visas après le 31 juillet 1957, et j'inclus dans ma demande la question de la pénurie d'emplois, point auquel songe lui-même l'honorable député.

L'hon. M. Pickersgill: Oui, je puis répondre très facilement à cette question. C'est peut-être un aveu bien dangereux à faire ici, mais je dois reconnaître que je croyais moins sans doute en la conservation de mes fonctions que certains des honorables députés qui siègent en face croyaient en la conservation du pouvoir par le parti libéral. Pendant la période qui a suivi la dissolution du Parlement, je n'ai pas voulu m'engager, ni engager le Gouvernement, à des obligations auxquelles je n'avais pas la certitude de pouvoir satisfaire.

Mais il y avait à mon attitude une deuxième raison. A la mi-avril, il était parfaitement évident que le nombre d'immigrants qui allaient entrer cette année,—particulièrement du Royaume-Uni,—était tellement considérable qu'il y aurait certainement lieu d'examiner la question de plus près avant la fin de juillet. L'instruction aux termes de laquelle nos fonctionnaires étaient priés de ne pas délivrer de visas valides pour le marché libre du travail après le 31 juillet 1957 n'était qu'une simple mesure de précaution que n'importe quel ministre prudent aurait prise et que j'ai, en fait, prise moi-même.

L'hon. M. Fulton: C'est la décision dont j'ai parlé.

L'hon. M. Pickersgill: Quand le ministre a fait cette déclaration pour la première fois, il ne m'a rien reproché, non plus qu'au gouvernement libéral, mais, lorsque les journaux conservateurs ont commencé à le critiquer...

L'hon. M. Fulton: Non, non!

L'hon. M. Pickersgill: ...il est alors allé dire ici et là que tout ce qu'il avait fait était ce que nous avions décidé de faire avant qu'il assume ses fonctions. Eh bien, j'avais meilleure opinion de lui avant cela. Je l'avais

cru capable d'agir de façon indépendante et d'accepter les conséquences de ses propres actes, sans tâcher d'en faire porter la responsabilité par d'autres.

En fait, après les élections, j'ai pris une seule décision qui n'était pas purement du travail de tous les jours. Dans l'intervalle entre le 10 juin et le jour où j'ai quitté mes fonctions, j'ai pris la décision de maintenir le pont aérien sur Vienne jusqu'au 31 juillet. Le contrat expirait le 30 juin et j'avais cru juste et convenable de laisser à mon successeur une possibilité raisonnable de décider quelle ligne de conduite il allait suivre à l'égard des réfugiés hongrois. Il me fallait donc décider si ce contrat devrait être prolongé d'un autre mois, et je me suis dit: "Qu'est-ce que je considérerais comme juste et raisonnable si je devais assumer les fonctions que j'occupe déjà?" Il m'a semblé que c'était accorder une période de temps raisonnable pour prendre une décision.

J'ai donc prolongé le contrat jusqu'au 31 juillet et, qui plus est,—je suis sûr que le ministre le confirmera,—je lui ai téléphoné pour le mettre au courant de ce que j'avais fait, lui disant qu'à mon avis je devais porter cette affaire à son attention parce qu'il s'agissait d'une question de principe.

L'hon. M. Fulton: C'est juste.

L'hon. M. Pickersgill: A mon avis, il avait droit à une période de temps suffisamment longue pour réfléchir à la ligne de conduite à adopter. Ce n'est peut-être pas ainsi que les politiciens partisans doivent se conduire, mais je pense que c'était la façon convenable d'agir pour un gentilhomme, si on me permet d'employer une parole du ministre des Finances.

J'en viens maintenant à un autre aspect de la politique d'immigration qui, je l'avoue, m'a renversé encore davantage et, je pense, a renversé encore plus un grand nombre de Canadiens que ce dont je viens de parler. Certains d'entre nous ont encore un souvenir vivace de ces jours de la fin d'octobre et du début de novembre dernier où la situation internationale était encore plus tendue qu'aujourd'hui, où une partie du monde soviétique était en proie à l'insurrection, où les Russes, avec une brutalité que certains d'entre nous n'ont pas encore oubliée, sont intervenus et ont écrasé un peuple qui tâchait de se libérer, et alors qu'un quart de million d'être humains ont dû fuir leur pays avec rien d'autre que les vêtements qu'ils portaient en fuyant.

A l'époque, le ministre actuel de la Justice, en même temps ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration, a formulé une déclaration qui est consignée dans le numéro du 6 novembre du *Journal d'Ottawa*. C'est